



Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente un rapport sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle et dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Je vous parlerai des états financiers 2007 et dresserai un court bilan de nos prévisions de réalisation du programme triennal d'immobilisations pour l'année en cours. Je vous présenterai également une prévision préalable à la mise en application du budget 2008, ainsi que l'état d'avancement du budget 2009.

ÉTATS FINANCIERS 2007

Comme nous vous l'avons dit lors de la présentation du budget 2007, notre priorité était et est demeurée le maintien de la qualité des services que nous rendons aux LaSallois.

Le budget 2007 prévoyait des dépenses de 44 336 900 \$ alors que celui des revenus non fiscaux était de 1 588 500 \$ pour un résultat net de 42 748 400 \$.

Les dépenses réelles furent de 46 996 100 \$ pour un écart défavorable de 1 313 700 \$, après une affectation des surplus de 690 900 \$, une contribution de la Ville centre de 621 600 \$ pour la gestion des déchets et des crédits de 33 030 \$ pour l'amélioration de la propreté. Les revenus de l'arrondissement ont dépassé les prévisions de 459 400 \$, ce qui a laissé un déficit total brut de 854 300 \$ pour l'arrondissement.

En contrepartie, l'arrondissement a reçu une subvention 189 700 \$ pour l'achat de livres et un rajustement 865 700 \$ pour l'exploitation du site des neiges usées, moins une participation à l'équilibre budgétaire de 254 500 \$. LaSalle a ainsi conclu l'exercice financier 2007 avec un déficit net de 50 400 \$.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2008

En 2008, la Ville de Montréal a fixé la dotation de LaSalle à 37 232 000 \$. Bien que cette dotation, en hausse par rapport à 2007, permet à l'arrondissement de rencontrer en grande partie ses obligations, elle ne couvre pas tous les services, les ressources et les investissements que LaSalle souhaite pour les LaSalloises et aux LaSallois.

En conséquence, les trois taxes locales ont été maintenues en 2008. Une taxe de 6 M\$ couvre la différence avec la dotation. Les deux autres taxes sont des investissements dans nos biens collectifs : une taxe de 650 000 \$ est affectée spécifiquement à l'entretien du parc immobilier et des infrastructures et une taxe de 1,5 M\$ permet de bonifier la somme de 3,2 M\$ déjà prévue pour la réfection des rues et des trottoirs à même notre programme triennal d'immobilisations.

J'insiste encore sur le fait que la quasi-totalité de ces sommes est investie directement dans les services aux citoyens et dans la réfection des rues, des trottoirs, des bâtiments et des équipements municipaux de LaSalle. D'ailleurs, tout au long de l'année 2008, les LaSallois ont été à même d'apprécier les travaux réalisés aux quatre coins du territoire grâce à ces sommes.

En résumé, les taxes locales permettent à LaSalle non seulement de maintenir le niveau de services offerts aux LaSallois, mais également de faire face aux ajustements liés à la reconstruction des infrastructures, à l'entretien de nos bâtiments, comme le remplacement des bandes du centre sportif, l'aménagement du 2e étage du centre Henri-Lemieux et le changement des sièges du théâtre du Grand Sault, aux demandes récurrentes, comme la présence de moniteurs dans les parcs, les patrouilleurs de Vélo-Sécur, l'entretien et la surveillance du parc des Rapides par Héritage Laurentien, les interventions en sécurité urbaine, la propreté, avec l'achat de nouveaux contenants à déchets, les programmes d'égout des rives et des parcs, la mise à niveau des piscines, etc.

Le budget des dépenses de l'arrondissement en 2008 totalise donc 45 382 000 \$, tandis que celui des revenus non fiscaux représente 1 620 300 \$. Une affectation des fonds de neige ainsi qu'une partie des surplus seront utilisées pour ajuster les dépenses exceptionnelles du début de l'année 2008 pour le déneigement. En plus de son budget, le conseil d'arrondissement a affecté des sommes à des projets spéciaux, pris à même les surplus. Les sommes ont été allouées à la construction d'un terrain de football-soccer à surface synthétique, projet bipartite de 2,4 M\$ avec le gouvernement du Québec, 400 000 \$ à la réfection des infrastructures, et 50 000 \$ à l'ajout d'un service de sécurité à la bibliothèque.

SUBVENTIONS

LaSalle a obtenu 148 434 \$ du fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour soutenir des projets comme Du jardin à l'assiette, le club ados et le programme d'accompagnement des personnes déficientes. Dans le cadre de la Lutte aux gangs de rue, LaSalle reçoit 61 100 \$ pour l'unité d'intervention « la Van », la nouvelle maison des jeunes et le basket-ball estival et scolaire. Enfin, LaSalle a reçu 12 500 \$ du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine pour la réalisation du sondage sur le sentiment de sécurité des LaSallois.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2008-2009-2010

En 2008, LaSalle a injecté des sommes importantes dans la réfection des rues et dans la reconstruction de trottoirs et de regards, soit 3 232 000 \$, à même le PTI.

Au PTI 2008, 900 000 \$ ont été engagés pour améliorer l'éclairage de rues et 600 000 \$ pour le renouvellement du matériel roulant.

Le PTI 2008 prévoit aussi 300 000 \$ pour la réfection de parcs et espaces verts, ainsi que 100 000 \$ pour la mise à niveau des systèmes informatiques.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2009

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2009, elles sont actuellement en préparation. Les membres du conseil d'arrondissement et l'équipe de direction y travaillent. Le résultat final de la préparation du budget 2009 vous sera présenté avant la fin du mois d'octobre, lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement qui portera sur le budget 2009 et le programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

Le PTI 2009-2010-2011 sera présenté lors du discours du budget. Il constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Présenté le 2 septembre 2008 par

Manon Barbe,
maire de l'arrondissement de LaSalle

